

## Analyses après COVID de la SRDEII IdF #Leader

Et proposition de mesures à prendre pour développer une économie résiliente

### Constats :

Adoptée en 2016, la stratégie régionale de développement économique d'innovation et d'internationalisation mise en place par la Région et rebaptisée « Stratégie #Leader pour la croissance, l'emploi et l'innovation » repose sur quatre axes :

- Investir dans l'attractivité en attirant les investisseurs français et étrangers et en développant l'exportation internationale des entreprises franciliennes,
- Accroître la compétitivité économique de la région
- Développer l'esprit d'entreprendre et d'innover dans tous les territoires
- Agir collectivement au service des entreprises, de l'emploi et des territoires.

Pour jouer pleinement le rôle de chef de file en matière de développement économique, qui lui est consacré par la Loi Notre depuis 2015, la Région s'appuie sur un organisme associé « Paris Région Entreprise » doté d'un budget de 10 Millions d'€ et qui en partenariat avec la CCI IdF travaille à l'amélioration de l'attractivité économique francilienne en s'appuyant notamment sur la contractualisation de politiques de développement économique avec les EPT et communautés d'agglomération, chefs de file désignés des 24 bassins d'emploi préalablement identifiés en Ile-de-France.

Pour accompagner le développement des entreprises elle a augmenté les fonds consacrés aux dispositifs de la gamme UP : Back'UP, PM'UP et TP'UP et Innov'UP , tout en élargissant les critères d'accessibilité pour fluidifier l'instruction des demandes de soutien .

Constatant le manque d'ETI (entreprises de 250 à 5000 salariés) qui restent les vecteurs principaux de l'exportation internationale, dans le tissu entrepreneurial francilien, la Région a créé et anime le club des entreprises de taille intermédiaires. Ce club permet à ses près de 100 entreprises membres de se réunir régulièrement et de développer des synergies et des échanges pour mieux faire face aux difficultés de développement qu'elles rencontrent.

Pour accélérer le changement d'échelle des entreprises à but social, des SIAE, et des entreprises adaptées ( entreprises inclusives) , la Région s'appuie sur un consortium d'acteurs piloté par HEC Paris, financé à hauteur de 425 000 € qui base sa stratégie sur l'accompagnement renforcé durant 24 mois d'un acteur entrepreneurial majeur ancré sur un territoire, pour créer un nombre maximum d'emplois et accélérer dans le sillage de son développement celui d'autres entreprises locales ( Join venture social, stratégie des pépites et des champions)

La Région a doté un AAP de 500 € pour confier à un réseau d'entreprises à but social l'animation du Social Business club d'IdF qui doit recenser les entreprises à but social et animer des échanges et des synergies entre elles pour faciliter leur développement.

Pour promouvoir et faciliter le développement de l'ESS, la Région a financé à hauteur de 200 000 € en 2019 une convention d'objectifs et de moyens avec la CRESS IdF pour développer cette forme d'économie résiliente qu'est l'ESS, dans 10 bassins d'emploi ([Voir poids de l'ESS en IdF panorama 2019 en annexe](#) )

Le budget primitif 2020 consacre 159 millions d'€ au développement économique, à l'innovation et au tourisme, dont 109 millions en investissement pour les entreprises et les entrepreneurs pour soutenir l'innovation technologique et sociale ainsi que le développement de l'attractivité.

2020 sera également l'année de création de la SEM Ile-de-France : « Investissements et territoires » dont le capital sera doté à la création de 5M en partenariat avec la BdT. Cet outil vise entre autres à développer l'offre de tiers-lieu en grande couronne.

Dans le secteur du logement 10 millions d'€ sont affectés à la rénovation des HLM.

## **Quelques propositions à développer :**

A partir de constats effectués durant la crise COVID 19 qui a exacerbé les inégalités sociales et territoriales d'accès aux réponses aux besoins essentiels produites par les services publics et le marché, et pour envisager une amélioration de la vie quotidienne des franciliens à l'aune des prochaines crises, il semble nécessaire d'accompagner politiquement la transformation des modes de productions, de distribution et de consommation sur nos territoires d'Ile-de-France

- Susciter la création d'entreprises locale en incitant et en formant les habitants des territoires à se regrouper pour produire les biens et les services (sociaux ou non) dont ils ont besoin (association, coopératives, entreprises collectives solidaires)
- Rompre avec la stratégie du champion, du chef de file, du ruissellement du « leader » pour favoriser plutôt le développement endogène économique et social des territoires franciliens en confortant les circuits-courts particulièrement dans les filières stratégiques que sont :
  - l'économie circulaire : traitement des déchets, réparation et transformation des objets usagers, partage et échanges de biens et de services, etc..
  - les activités sportives et culturelles à l'approche des Jeux olympiques (Plaine Commune et Paris)
  - la santé et l'accès aux soins (maillage territorial, installation des médecins de ville, maisons de santé, etc. (grande couronne)
  - l'alimentation et la production agricole raisonnée (grande couronne) , le développement d' AMA et de l'agriculture urbaine ( tous les territoires)
- accompagner le développement des commerces de proximité et des petits distributeurs en arrêtant le développement des grandes surfaces. (Hyper, Super, et ZAC)
- démocratiser et populariser la production et la consommation d'énergie renouvelable ( Plan solaire, plan méthanisation, ext...)
- accentuer la politique d'accompagnement du développement des tiers-lieu en grande couronne pour développer le télétravail
- accentuer la formation professionnelle initiale et continue dans les filières vertes et éco responsables pour anticiper sur un mode de développement durable .
- se doter d'un schéma de développement économique, social et environnemental des territoires (Convention de développement des Bassin d'emplois) élaboré en concertation avec les collectivités locales chefs de file et évalué régulièrement.

- améliorer la concertation avec les différents acteurs de ces filières stratégiques pour co construire avec eux les prochaines politiques régionales de développement économique et social
- financer les reprises d'entreprises en coopérative
- créer un fonds d'investissement adapté aux entreprises sans capitaux, pour consolider leurs fonds propres en haut de bilan.
- créer un fonds d'innovation sociale et de recherche et développement régional pour compenser le nonaccès au CIR des entreprises non fiscalisées.